



**Notes de la séance constitutive de la Commission d'établissement de Floréal
24 novembre 2021, 20h
Collège de Floréal**

Parents : Anel Aubert, Nathalie Cheseaux, Nicolas Frémaux
Professionnels : André Fivaz, Nicolas Gagliarde, Karine Perrottet, Sylvie Winkler
Organisations : Dominique Barca, Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder,
Autorités communales : Emmanuel Laisné, Karine Roch
Excusés/absents : Elena Torriani, Tania Revaz, Floriane Nikles, Marie-Christine Richard

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des membres de la Commission de la nouvelle législature
3. Aspects organisationnels
4. Désignation du bureau de la Commission (président, vice-président, secrétaire)
5. Désignation des représentants de la Commission au Conseil des Établissements lausannois
6. Présentation et enjeux de l'établissement : Direction
7. Discussion sur le programme d'activités de la nouvelle Commission
8. Dates et lieu des trois prochaines séances
9. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance

En tant que membre de la présidence tournante de la précédente législature, Raphaëlle Deshayes ouvre la séance.

2. Présentation des membres de la Commission de la nouvelle législature

Lors d'un tour de table, chaque personne se présente brièvement.

3. Aspects organisationnels

L'objectif principal de la soirée est de définir le fonctionnement et l'organisation de la commission en élisant un-e président-e, un-e vice-président-e et un-e secrétaire.

Lors de la législature précédente, une équipe de 3-4 personnes avaient assumé les fonctions de vice-présidents et de président, se répartissant les charges et amenant une pluralité des regards sur la commission.

Il s'agira aussi de désigner les personnes représentant notre commission au sein du Conseil des établissements lausannois, regroupant les autres commissions de tous les établissements lausannois.

4. Désignation du bureau de la Commission (président, vice-président, secrétaire)

R. Deshayes encourage les membres de la Commission à présenter leurs candidatures pour les postes vacants. Elle répond aux questions par rapport à ces rôles, en soulignant que la coopération, l'entraide et d'éventuels remplacements sont toujours envisageables dans le cadre du travail de la Commission.

Les candidatures suivantes sont proposées et acceptées :

- A. Aubert en tant que secrétaire de la Commission;
- N. Cheseaux, E. Laisné et R. Deshayes pour une équipe de présidence.
-

5. Désignation des représentants de la Commission au Conseil des Établissements lausannois

R. Deshayes rappelle qu'il s'agit de deux séances par année, que la prochaine séance aura lieu le 20 janvier 2022 et que les remplacements sont possibles.

S. Winkler y va en tant que présidente de l'établissement de Floréal mais pas en tant que représentante de la CET.

Représentants confirmés :

- K. Roch pour le quart politique ;
- N. Fremaux, remplacé éventuellement par N. Cheseaux;

Représentants à confirmer :

- F. Nikles pour le quart professionnel ;
- M.-C. Richard pour le quart associatif.



6. Présentation et enjeux de l'établissement : Direction

La période actuelle est difficile pour les familles : trois décisions de signalement auprès de la DGEJ (c'est la première fois qu'il y en a autant), beaucoup de demandes auprès de l'assistante sociale de l'établissement.

La cinquième vague du covid est un enjeu fort. Dans le canton, il y a une personne (initialement engagée pour travailler sur des projets de prévention) qui ne travaille que sur les questions liées au covid. Dans le cadre de l'établissement, la pandémie impose également une grande quantité de tâches chronophages.

Dans l'établissement de Floréal, il y a eu un "cluster" chez les enseignants, dont six sont actuellement en quarantaine. Il est nécessaire de "resserrer la vis" en rappelant les règles de prévention.

Les classes sont souvent en décrochage. Le système pourrait être affiné pour que les enfants se mélangent moins, mais ce n'est pas une tâche facile, vu que les enfants de différentes classes et années se mélangent à la récré et à l'Apems, sans parler des fratries.

La question des effectifs des classes n'est pas encore résolue : 260 élèves de 1P prévus pour la rentrée 2022. Un consultant est engagé pour aider à établir un plan de rentrée. Beaucoup trop d'élèves sont prévus sur les collèges de Floréal et Montriond, la quantité est très limitée à Montoie.

Vu que beaucoup de logements vont se mettre au marché prochainement (deux bâtiments de l'UNIA à côté du collège de Montoie et autres projets prévus pour les cinq prochaines années), le problème ne va que s'aggraver.

S. Winkler propose de réfléchir et de discuter des pistes possibles lors de la prochaine séance :

- Comment organiser la rentrée 2022 ?
- Pourrait-on envisager le partage des salles entre les écoles et le parascolaire
- Comment faire avec le collège de Tivoli qui ne se libère qu'en octobre ?

Les membres présents partagent leurs inquiétudes par rapport au manque de salles, voire de bâtiments scolaires et ceux pour l'accueil parascolaire. E. Laisné rappelle qu'il est important d'anticiper la croissance imminente.

D'autre part, S. Winkler est ravie de partager les projets pédagogiques menés par des enseignants enthousiastes :

- un projet sur le développement durable ;
- le programme de géographie et d'histoire qui se passe dehors, organisé par Floriane Nikles pour les élèves de 5-6P.

S. Winkler est fière de la culture de l'établissement qui encourage les projets orientés vers le futur et les activités à l'extérieur.

Les membres de la Commission partagent l'enthousiasme de S. Winkler. Elle propose de présenter un projet pédagogique intéressant lors de chaque séance.



7. Discussion sur le programme d'activités de la nouvelle Commission

1) Projet d'Apems au chemin de la Colline

R. Deshayes rappelle qu'un bâtiment se construit à l'avenue de Provence. La mise à l'enquête est en cours ; les plans peuvent être consultés à la rue du Port-Franc 18 à Lausanne.

Dans le projet actuel, la plus grande surface se trouve au sous-sol. La salle de repas a des fenêtres, comme le nécessite le règlement, mais elles donnent sur un mur. La place de jeux est une cour anglaise de quatre mètres sur vingt, en béton.

L'association de Montelly vit a décidé de faire opposition à ce projet.

Il y a d'évidents besoins de locaux à Montoie pour les classes et pour l'APEMS qui ne couvre pas les besoins des familles.

S. Winkler trouve aussi dommage que le projet soit aussi austère alors que le site de Montoie est magnifique et vert.

D. Barca confirme que l'emplacement de l'Apems au sous-sol, comme c'est le cas au collège de Montriond, est très désagréable à vivre, a énormément d'inconvénients et nécessite beaucoup d'aménagement pour que les enfants s'y sentent bien.

S. Winkler rappelle que le vivre ensemble est devenu très fragile à Montoie et que l'endroit influe sur les relations.

S. Winkler précise que la rénovation du collège de Montoie apportera un coup de pouce, notamment pour remédier à l'aspect phonique. Actuellement, le bâtiment est très sonore et bruyant, ce qui est problématique pour les élèves avec des difficultés scolaires. Cependant, la rénovation ne résout pas le besoin de nouveau volume pour ce collège.

D. Barca rappelle que "ça fait quatorze ans qu'on est serrés". Cette année les parents ont réagi en masse. Il est important d'attirer l'attention sur ce problème.

2) Assemblée des parents

R. Deshayes fait le résumé de différents types d'événements organisés par la Commission dans le passé :

- soirées thématiques ;
- deux courses de famille : parcours et promenade entre différents collèges de l'établissement (un moment festif), visites historiques des collèges de Montriond et Floréal ;
- la grande récré : le thème du jeu que l'on peut faire dans la cours d'école. Le projet e été modifié à cause du covid : des tableaux explicatifs à la place des animations.



S. Winkler ajoute que les (soirées jeux internet) ont été organisées au collège de la Bourdonnette pour collaborer et réfléchir à quoi jouent les enfants. Quelques membres se rappellent de l'exposition sur différentes langues parlées par les élèves du collège d'Entre-Bois.

R. Deshayes invite les membres à réfléchir et à inventer : sous quelle forme pourrait-on rassembler les parents ?

E. Laisné demande quels projets sont prévus en matière de l'usage des écrans par les enfants. S. Winkler explique que le canton a un programme, que "l'établissement se trouve en dernière ligne droite pour le déploiement" et que les enseignant-e-s sont impatient-e-s de commencer.

D. Barca dit qu'elle a discuté avec Floriane Nikles à propos du projet collaboratif autour des jeux.

3) La visibilité de la Commission

R. Deshayes annonce que la CET de Floréal rentre dans le projet Quarto. Elle contactera Mme Van Mullem et lui transmettra les coordonnées des parents.

N. Fremaux ajoute qu'en plus d'une source pour obtenir des informations de la ville, il serait aussi bien d'établir un canal ou des canaux pour partager les informations avec d'autres parents.

4) Autres sujets

N. Gagliarde signale qu'il observe de plus en plus d'intérêt de la part des parents envers des questions pédagogiques. Organiser des conférences répondrait à ce besoin.

Cette idée est soutenue par A. Fivaz et autres membres présents : "les cafés parents" marchent bien, il y a de l'intérêt pour cette idée partagé par plusieurs acteurs du quartier. D'ailleurs Montelly a lancé des Après-midi jeux au café de Montelly. N. Gagliarde précise que d'un côté, les cafés parents ont du succès et permettent d'enrichir le capital social, mais de l'autre, les organiser est une tâche qui peut être lourde si elle n'est assumée que par une ou deux personnes.

N. Cheseaux et A. Aubert proposent d'ajouter comme sujet de réflexion les discriminations du genre, de race et de tout autre type. E. Laisné ajoute à cette liste de sujets celui de l'alimentation.

8. Dates et lieu des trois prochaines séances

Les membres présents proposent d'alterner les lundis et les mercredis. Les dates suivantes sont choisies :

- le 26 janvier 2022 à 20h, à Floréal ;
- le 21 mars 2022 à 20h à Floréal ;
- le 11 mai 2022 à 20h à Floréal ;
- le 15 juin 2022 à 19h à Montoie, suivi d'un souper au Montelly.

9. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition

Anel Aubert, secrétaire Lausanne, le 10.05.2021

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 SEPcet@lausanne.ch
